

Bergoglio, dit le pape, doit être tenu responsable
jeudi 23 avril 2015

L'Association internationale de Libre Pensée interpelle
monsieur Jorge Mario Bergoglio dit le pape François

Monsieur l'Évêque de Rome,

Vous êtes par cette dénomination de votre fonction le chef de tous les catholiques dans le monde et vous avez sous votre responsabilité l'ensemble des évêchés catholiques et des congrégations religieuses relevant de votre obédience religieuse.

Vous n'ignorez pas le drame épouvantable du **couvent de Tuam** en Irlande où le monde entier a appris que des squelettes d'enfants et de nouveau-nés ont été découverts dans une cuve en béton, à côté d'un ancien couvent catholique dans le comté de Galway. Entre 1925 et 1961, ce lieu, le **Centre Sean Ross**, a accueilli des jeunes mères célibataires tombées enceintes hors mariage. L'historienne **Catherine Corless**, en réalisant des recherches sur les archives a découvert que 796 enfants avaient été enterrés sans cercueil ni pierre tombale, secrètement par les sœurs du couvent de **Bon-Secours**.

La responsabilité de la congrégation catholique du **Bon Secours**, dont le couvent de Tuam dépendait et dont le siège est à Paris, est totalement engagée. L'évêché catholique d'Irlande a déclaré vouloir apporter sa totale participation à l'établissement de la vérité en apportant son concours à la Justice.

La **Fédération nationale de la Libre Pensée française** avec le soutien de centaines de personnalités françaises a interpellé la **Congrégation du Bon Secours** à Paris pour qu'elle ouvre toutes ses archives à la justice. L'accusé de réception en recommandé fait foi que cette demande a été bien reçue par son destinataire. Mais cette congrégation garde le silence depuis.

La Libre Pensée française, devant ce silence inadmissible, a publié et envoyé une lettre ouverte à l'**Archevêque Georges Pontier**, Président de la **Conférence des Evêques de France** pour lui demander d'exiger auprès de cette Congrégation l'ouverture de ses archives. Nous avons aussi l'accusé de réception en recommandé de cette demande.

Par l'intermédiaire du journal catholique *La Croix* en date du 26 février 2015, la **Conférence des Evêques de France** a répondu à la Libre Pensée : « *La congrégation des Sœurs du Bon Secours de Notre-Dame Auxiliatrice de Paris est une congrégation de droit pontifical fondée à Paris en 1824. Elle n'est donc dépendante, en droit ecclésiastique, ni de l'évêque de Paris, ni du Président de la Conférence des évêques de France.* »

En clair, la responsabilité émane directement de vos services au Vatican. L'Eglise catholique fonctionnant sur le principe hiérarchique d'autorité, l'**Association internationale de la Libre Pensée** vous demande d'ordonner à la **Congrégation du Bon Secours** d'ouvrir ses archives pour aider la Justice à faire toute la lumière sur les véritables responsables de cette tragédie.

Recevez l'expression de notre profond attachement à l'établissement de la Justice humaine.

Christian Eyschen, pour l'AILP

